Travaux acropole

A M. Valassopoulos, ministre.

Athènes 26 février 1874.

M. le M. Le gouvernement français a mis à ma disposition une petite somme d'argent pour des déblaiements à exécuter sur l'acropole d'Athènes. Vous savez que le nettoyage complet de ce sanctuaire des arts ne peut être sérieusement entrepris qu'à partir du jour où le musée que le gouvernement grec construit près du Parthénon sera terminé et que les antiquités dispersées sur la citadelle y seront déposées.

Mais il existe hors des remparts, à gauche de la grotte de Pan, une caverne consacrée j'ai dit à Agraulos et qui a été fermée par un petit mur dans les temps modernes. Il est désirable que ce mur soit démoli et que la caverne soit rendue à ceux qui intéressent l'étude de l'antiquité.

Je vous prie de vouloir bien m'autoriser à faire cette démolition. Quand la caverne sera nettoyée, je ferai construire en avant une forte grille en bois pour empêcher les habitants du quartier de s'y introduire.

Ce travail sera le commencement du nettoyage définitif de l'acropole. S'il me reste ensuite quelques fonds disponibles, j'aurai l'honneur de vous soumettre un autre projet destiné à en utiliser l'emploi.

[Le Ministre répondit, le 5 mars, que le travail était déjà ordonné à l'Inspection générale et qu'il allait être fait.]

Au même. 5 mars 1874.

... Puisque le gouvernement hellénique se charge de ce travail, l'argent mis entre mes mains reste libre et peut être appliqué autrement.

M. Eustratiadis [inspecteur des antiquités] a commencé durant ces dernières années le nettoyage de l'acropole sur plusieurs points. Il serait bon que ce travail fût continué. Toute la partie qui s'étend le long du mur septentrional en

descendant vers les Propylées est dans un très mauvais état, ainsi que le mur lui même. Je puis consacrer à la continuation de ce déblaiement 1000 ou 1200 francs pour commencer. On partirait des petites maisons où sont conservées les antiquités; on passerait derrière le Erechthéum, où le mur antique est très bien conservé mais recouvert d'une grossière maçonnerie turque; et l'on irait dans cette direction jusqu'à ce que l'argent fût épuisé.

Ce travail se ferait méthodiquement, de concert avec l'administration hellénique, qui fournirait ses Surveillants, et nous accomplirions ainsi une œuvre aussi honorable pour le gouvernement de la Grèce que pour nous. On pourrait commencer cette opération dès que le temps le permettra. J'espère d'ailleurs que le nettoyage une fois entrepris, j'obtiendrais facilement d'autres fonds pour le pousser beaucoup plus loin.